



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25110964

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant

31 JUL. 2025

Pour le greffier,

N° d'entreprise : **0524 901 147**

Nom

(en entier) : **ANTHONY ADAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Ramée 15 à 5575 Vencimont**

Objet de l'acte : **Démission administrateur et transfert siège social.**

En séance du 20 juin 2025, une Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue au siège social de la société.

L'assemblée, par un vote spécial, approuve la démission de Kateline SCHMIT de son mandat d'administrateur à compter de ce jour. Cette approbation est accordée à l'unanimité.

L'assemblée, par un vote spécial, approuve le transfert du siège de l'entreprise vers l'adresse suivante : rue de Bellin, 10 à 5575 Gedinne (Louette-St-Denis). Cette approbation est accordée à l'unanimité.

L'assemblée donne en outre procuration spéciale à la SRL SOCOFINAM, Experts-comptables certifiés, dont les bureaux sont situés Place des Jardins de Baselles, n°19 bte14 à 5101 Erpent, et immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0439.378.029, représentée par Monsieur Emmanuel SANZOT, afin d'effectuer les démarches administratives auprès du Greffe du tribunal de l'Entreprise compétent pour la publication à faire paraître au Moniteur Belge.

Anthony ADAM
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).